

RAPPORT *d'ouverture*

20^e congrès

Metz - 2025



ugictcgt.fr

CGT Ingés Cadres Techs



20^e
congrès
Metz

Prononcé le 18 novembre 2025
par l'ensemble du secrétariat général
lors du 20e congrès de l'Ugict-CGT

Depuis notre dernier congrès, à la sortie de la crise du Covid, et dans un contexte de poussée massive de l'extrême droite, nous faisons le constat que notre slogan : « Tout est à nous » était une nouvelle fois bien choisi. Rien n'est à eux, et pourtant, ces dernières années patronat et gouvernement ont attaqué nos acquis : pouvoir d'achat, qualification, retraite, qualité de vie au travail, démocratie. À l'ouverture de ce 20^e Congrès, jamais la conscience que le capitalisme nous conduit dans le mur, dans une impasse économique, sociale et environnementale, n'a été aussi prégnante. Jamais le souhait des cadres et professions intermédiaires de s'organiser ne s'était fait sentir aussi fortement.

Pendant ce mandat, nous sommes parvenus à imposer une autre vision des possibles face au capital : projets industriels alternatifs, échelle mobile des salaires, d'autres ressources pour notre Sécurité sociale. Prenons le temps de faire une rétrospective... sur les retraites d'abord.

La bataille des retraites, nous l'avons relancée, après la victoire sur la retraite à points, à l'occasion de notre dernier congrès et elle est demeurée centrale durant tout le mandat. Nous avons imposé « la mère de toutes les batailles » dans la CGT et dans le débat public.

Dans cette bataille, nous portons cinq idées centrales :

- D'abord, une réforme des retraites est indispensable pour répondre à nos aspirations et nous pouvons la financer.
- Ensuite, nous revendiquons un droit au maintien du niveau de vie entre la fin d'activité et le début de la retraite. Pour nous, la retraite est un droit qui doit pouvoir s'ouvrir à partir de 60 ans (avant si pénibilité), avec au minimum 75 % du dernier salaire et la prise en compte des années d'études.



TOU^{TE}s est a nous

- On y ajoute un principe fondamental : ne pas opposer actifs·ves et retraité·es car notre système est solidaire. Les pensions des retraité·es évoluent comme les droits en cours de constitution des actifs·ves. Chaque fois que les pensions ne sont pas revalorisées, ce sont nos droits en cours de constitution qui sont également bloqués.
- On y ajoute également un principe vital : ne pas chercher, à toute force, de faire des gagnant·es et des perdant·es, comme les politiques prétendent le faire. Un système par répartition n'a pas le droit de fabriquer des gagnants et des perdants, sauf à ce que ces dernier·es s'en désolidarisent, auquel cas le système serait condamné.
- Enfin, sans bons salaires il n'y a pas de bonnes retraites. Augmenter les salaires, c'est gagner des cotisations pour les retraites, en particulier pour les femmes qui subissent des discriminations.

Le bilan de la mobilisation de 2023 nous montre que les Ictam se sont massivement engagé·es. Elles et ils étaient présent·es dans les manifestations, les assemblées générales, les réseaux sociaux ou sur les plateaux de télévision, comme l'Ufict Mines-Énergie qui se battait contre la suppression du régime de retraite des IEG (industries électriques et gazières).

2023, c'est un engagement inédit des cadres, avec 23 % d'entre eux·elles (national/interprofessionnel) qui déclarent avoir fait grève.

C'est une excellente nouvelle, mais combien se sont syndiqué·es ?

Nous faisons le constat que ce chiffre est insuffisant pour changer la donne et trouve en partie sa cause dans le déficit d'organisation des Ictam. Or la bataille des retraites nous apprend que quand nous sommes organisée·es, et que nous parvenons à construire l'unité syndicale, nous fracturons le front patronal :

- L'accord Agirc-Arrco de 2023 en est un exemple. Nous avons repoussé la tentative du gouvernement de ponctionner les réserves de nos retraites complémentaires.
- L'intense crise démocratique que nous connaissons depuis le coup de force du président de la République sur nos retraites démontre qu'elles seront le thème central des présidentielles.

À l'ouverture de notre congrès, force est de constater que la bataille des retraites n'est pas terminée et que c'est grâce à la persévérance de la CGT.



D'ailleurs, l'abrogation de la réforme est désormais perçue comme un enjeu de stabilité gouvernementale. Cela doit être l'occasion de porter plus loin nos revendications spécifiques sur la prise en compte de nos années d'études et la pénibilité de nos métiers. Nous pouvons nous appuyer sur la victoire des cheminot·es concernant l'amélioration de leur accord sur les départs anticipés.

Pour gagner, l'Ugict-CGT combat le patronat sur tous les terrains qu'il investit. L'Europe est un espace à part entière de notre syndicalisme de classe.

Le choix stratégique de porter l'Ugict-CGT à la direction d'Eurocadres a permis d'obtenir des avancées. Bravo à Nayla Glaise, tout récemment réélue présidente d'Eurocadres ! À son actif, un énorme travail sur :

- La transposition de la directive sur la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte
- Les directives gagnées sur la transparence salariale, le devoir de vigilance, les comités d'entreprise européens, la lutte contre les procédures baillons.
- Le règlement sur l'IA et le travail en cours sur le management algorithmique dans le travail des plateformes.

Cette stratégie syndicale européenne nous permet de partir à l'offensive. Alors que dans le même temps le patronat cherche à gagner tous les reculs possibles en matière sociale et environnementale, comme jeudi dernier avec les premières phases de la directive Omnibus sur le devoir de vigilance. L'ambition du patronat : détricoter toutes les protections acquises. Telles que celles issues de la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) qui impose la transparence aux entreprises sur leur stratégie face aux risques environnementaux, leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et leurs engagements en matière de transition écologique.

Si nous devons jouer en défense sur ces reculs, nous pouvons aussi nous projeter en attaque pour gagner des directives et leur transposition de haut niveau sur le télétravail et le droit à la déconnexion. Nous pouvons pour cela nous appuyer sur l'aspiration des salarié·es qui télétravaillent à s'organiser collectivement pour gagner de nouveaux droits. C'est le cas chez Amazon, à la Société Générale, mais aussi chez Ubisoft où un quart des salarié·es se sont mis en grève pour la première fois en 2024.

Nous pouvons aussi nous appuyer sur notre Observatoire du télétravail lancé en 2022. Avec l'observatoire nous rappelons que « Tout est à nous » et que nous pouvons reprendre la main sur nos conditions de travail et de vie en nous appuyant sur une production statistique de qualité. Il est l'outil qui nous permet de faire tomber les fantasmes sur le télétravail et de dire la vérité des prix sur ce mode d'organisation : plébiscité, mais organisé en mode dégradé, il doit être encadré.

Jamais la colère salariale des Ictam n'a été aussi forte. Dans nos baromètres, le salaire prend désormais la première place de leurs priorités. Cette nouvelle donne, induite par l'inflation et la non-reconnaissance de nos qualifications, permet de braquer une lumière crue sur le conflit entre capital et travail qui se joue sur nos rémunérations.

Depuis les années 80, la part du travail dans les richesses produites a diminué de près de 10 points. Et pour financer quoi ? La rente du capital. Les fonctionnaires A et B sont singulièrement visés-es avec une perte de pouvoir d'achat catastrophique depuis 20 ans. Dans ce débat sur nos salaires, là où auparavant nos interlocuteur·ices levaient les yeux au ciel en prétextant que nous serions des privilégié·es et où nos propres collègues culpabilisaient de réclamer leur juste part, une nouvelle conscience collective émerge :

- Les grèves sur les salaires de la rentrée 2023 ont permis de résister l'indécence du versement des dividendes dans les grandes entreprises du CAC 40, alors que nos salaires se tassent en l'absence d'échelle mobile. Pour certain·es salariés de grandes entreprises, l'automne 2023 a marqué leurs premiers pas dans la grève pour les salaires. C'est le cas de la grève intersyndicale menée chez Accenture.
- Les fortes mobilisations du 8 mars montrent la détermination des femmes à ne pas se laisser voler un quart de leur salaire par le tandem capitalisme-patriarcat. Plus diplômées que jamais, elles sont les premières victimes du hold up sur nos qualifications.
- Les grèves massives de fonctionnaires contre les jours de carence en décembre 2024 ont montré qu'ils et elles refusent de se sacrifier pour que 211 milliards d'aides publiques soient versées sans contrôle ni

contrepartie aux entreprises, en faisant ainsi le premier poste de dépenses de l'État.

- Les débats budgétaires actuels sur la taxe Zucman permettent de repositionner clairement les curseurs de l'ultra-richesse entre les rentier·es et les salarié·es qualifiée·es à responsabilité.

Ce sont maintenant 32 % des cadres et 41 % des professions intermédiaires qui sont prêts à se mettre en grève pour gagner des hausses de salaire.

Le débat sur le partage des richesses continue de s'éclaircir, là où le capital avait stratégiquement intérêt à opposer les salariés entre eux et brouiller les pistes. Ce débat révèle un système parfaitement rodé pour invisibiliser et mieux exploiter nos qualifications.

- Alors que le travail était un lieu de progression et d'ascension sociale, la promotion est de moins en moins la norme.
- Alors que le salaire est censé refléter la hausse des qualifications, le système pervers des exonérations de cotisations sociales encourage les entreprises à payer le moins possible leurs salariés et enferment les jeunes diplômé·es dans la « trappe à bas salaire »

Alors que les nouvelles générations sont plus formées que les précédentes, leurs diplômes sont de moins en moins reconnus. La situation particulière des métiers féminisés est très alarmante, avec notamment des enseignant·es parmi les moins bien payé·es des pays de l'OCDE.



« Jamais la colère salariale des Ictam n'a été aussi forte. »

Nous parvenons à convaincre sur nos idées en matière de salaire :

- Le plébiscite pour l'indexation des salaires sur les prix montre que les salarié·es attendent des hausses de salaire collective, en pourcentage, et non des modes de rémunération individualisés dans lesquelles le patronat, et parfois les syndicats les enferment. La revendication CGT du salaire à la qualification est la réponse concrète aux velléités patronales qui sont même reprises dans les milieux de gauche aujourd'hui avec le « salaire unique ».
- L'alerte que nous font les professions intermédiaires contre le déclassement qui les

touche est à prendre très au sérieux. Première CSP de France, elle est pourtant invisible dans un discours patronal qui se limite à une mise en opposition binaire des cadres et des non-cadres. Il s'agit pourtant d'une catégorie pivot qui, si ses attentes ne sont pas entendues, court le risque de sombrer dans la résignation et de devenir une proie facile pour les discours d'extrême droite.

- La gronde dans la métallurgie à la suite de l'application de la nouvelle classification montre que les Ictam tiennent à ce que leur qualification soit rattachée à leur personne et non à leur poste.



Or, cette colère des métallurgistes qualifiés à responsabilité s'est pour certain·es d'entre eux·elles transformée en départ silencieux de leurs entreprises. Nous ne pouvons collectivement pas nous permettre que des salariées qualifiées quittent définitivement l'industrie parce que leurs qualifications ne sont pas reconnues. Il ne peut y avoir de transformation des stratégies industrielles et de l'appareil productif en vue de la bifurcation écologique sans respect des droits sociaux et salariaux des Ictam. Nous n'avons pas le choix, parce qu'il n'y aura « pas de retraité·es sur une planète brûlée » il nous faut agir collectivement maintenant pour transformer l'avenir.

En 2016, Bernard Thibault tirait des enseignements de son mandat à l'Organisation internationale du travail (OIT) et expliquait que la troisième guerre mondiale était sociale. Cette guerre s'intensifie et s'étend à l'ensemble du vivant. Elle exige dès lors un effort collectif sans précédent.

Le slogan de notre 20e Congrès appelle à travailler à notre futur car il y a urgence.

Le congrès est le moment de nous interroger sur le syndicalisme spécifique que nous voulons construire maintenant pour bâtir un futur émancipateur.

Les stratégies que nous présentent le gouvernement et le patronat ne répondent pas aux besoins humains à horizon 2050. D'ailleurs, la majorité des cadres et des professions intermédiaires estime que leur employeur n'anticipe pas les défis à venir.

Alors face à leur irresponsabilité, il nous faut reprendre la main.

« Travailler au futur, c'est affronter le défi climatique ».

La COP 30 se clôturera vendredi, 10 ans après l'adoption de l'Accord de Paris qui prévoyait de maintenir la hausse de température moyenne mondiale en dessous de 2°C. Or 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, marquée par des sécheresses et incendies sans précédent. 7 des 9 limites planétaires sont déjà franchies, mais les États reculent devant leurs responsabilités. Ils devraient bâtir une économie de la sobriété, mais sous l'influence des multinationales, ils préfèrent exacerber la concurrence et laisser s'embalmer le capitalisme...

« La slogan de notre 20e congrès appelle à travailler à notre futur, car il y a urgence. »

L'élection de Donald Trump symbolise ce retournement de situation. Dans son pays et dans le reste du monde, il impose une politique climatosceptique visant les services publics, la recherche, les savoirs en général et impose la peur aux travailleur·ses de ces secteurs.

Pourtant, les faits sont là : lorsque les politiques environnementales mises en œuvre sont bâties sur des faits scientifiques, les résultats sont au rendez-vous.

Parmi les défis d'avenir qui impacteront leur travail dans le futur, les Ictam citent les défis climatiques : notre rôle est donc de les aider à utiliser leur responsabilité professionnelle pour imposer des alternatives.

- Dans l'armement, les syndicalistes réfléchissent à l'utilisation de satellites et d'obus pour protéger les forêts et les pompiers qui luttent contre les feux.
- Dans la filière électronique en Isère, la CGT travaille à réduire la consommation d'eau industrielle.

- Dans l'automobile, nos camarades de Renault et de Ford proposent de produire en Europe, une voiture électrique légère et accessible, à contrario des choix stratégiques de leurs entreprises.
- Dans les chemins de fer, le projet alternatif de service public ferroviaire voyageurs et marchandises a été conçu à partir des salarié·es, avec la contribution active de l'Union fédérale des cadres et maîtrises.

Face aux employeurs qui ont le nez rivé sur les résultats financiers et l'EBITDA (Bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement), le Radar travail environnement braque le projecteur sur les indicateurs environnementaux dont dépendent le futur de nos entreprises et de nos services publics. Il contribue à faire émerger les solutions alternatives à partir de l'expertise des salarié·es.

Nous apprenons que le Conseil de l'Union européenne souhaite favoriser les producteurs d'énergie en matière de fiscalité, et s'aligne sur l'exploitation maximale des énergies fossiles revendiquée par Trump. C'est grave ! Car on ne lutte pas contre les idées d'extrême droite qui prospèrent en Europe en les reprenant à son compte et en refusant d'affronter le capital !



« Travailler au futur », c'est faire face à la menace que représente l'extrême droite.

La multiplication des guerres est attisée par la mise en place d'une internationale d'extrême droite qui va des États-Unis à la Russie, en passant par l'Argentine, la Hongrie, Israël et l'Inde. Cette internationale d'extrême droite, souvent poussée par la montée des fondamentalismes religieux de tous bords, s'attaque désormais aux organisations internationales dont l'OIT. Cette organisation a été créée à la sortie de la Première guerre mondiale à partir de la conviction qu'*« une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale »*.

Dans les guerres en cours, les gouvernements et groupes armés ciblent et restreignent les libertés de leurs citoyen·nes opposé·es à la guerre. Ils s'attaquent de façon systématique aux institutions qui constituent les fondements démocratiques des peuples qu'ils agressent.

C'est le cas du peuple ukrainien, qui subit la destruction de ses infrastructures essentielles, dont les écoles et les hôpitaux ciblés par le gouvernement russe d'extrême droite. C'est le cas du peuple palestinien, qui subit des attaques à visée génocidaire décidées par le gouvernement israélien d'extrême droite. Au sein du peuple palestinien sont particulièrement visé·es celles et ceux qui sont les piliers de leurs communautés, comme l'enseignant et militant Awdah Hathaleen

assassiné de sang-froid par un colon israélien en Cisjordanie. À Gaza, territoire palestinien dont la population est massivement diplômée, l'armée israélienne a ciblé pour tuer des centaines de journalistes, de médecins et d'infirmières. Elle y a bombardé les écoles et les universités, mais aussi les installations de l'UNRWA - Agence onusienne pour l'aide aux réfugié·es de Palestine -.

Nous adressons notre totale solidarité à tous les peuples victimes des guerres et nous appelons partout à la construction d'une paix juste et durable.

Dans nos baromètres, une majorité d'Ictam considère que les défis de paix et la hausse des conflits armés pourront impacter leur travail dans le futur. La solidarité internationale et l'attachement à la paix entre les peuples ont conduit nombre d'entre elles et eux à se mobiliser, dans les manifestations, mais aussi sur leurs lieux de travail, pour faire cesser les conflits armés et lutter contre la banalisation de l'horreur.

- Dans le groupe Thales, les syndiqué·es CGT portent l'exigence de cesser d'approvisionner Israël en armes. Elles et ils revendiquent la création d'un droit de retrait éthique au travail. Avec leur projet alternatif d'imagerie médicale qui trouve aujourd'hui son aboutissement, les Thales démontrent que les Ictam aspirent à mettre leur expertise au service de la paix et non de la course aux armements.



- À Roissy, c'est la mobilisation de la CGT des douanes contre le transit des armes vers Israël qui démontre le refus des salarié·es que leur professionnalisme serve au massacre d'un peuple.
 - La mobilisation des camarades des banques-assurances contre les liaisons dangereuses entre le secteur assurantiel et l'industrie de guerre israélienne en est un autre exemple.
 - À la FERC, la bataille contre le mélange des genres entre l'école publique et le réarmement idéologique du service national universel a porté ses fruits.
 - Comme la très forte grève des salarié·es de l'Agence française de développement, le 18 septembre dernier, contre la réduction de leurs moyens, montre le refus des Ictam de voir leurs missions de paix sacrifiées sur l'autel de l'austérité.
- Or l'Agence française du développement est une cible privilégiée de l'extrême droite, tout comme l'est le professionnalisme des Ictam. Nos responsabilités sont attaquées parce qu'elles font vivre ce que l'extrême droite déteste le plus : la démocratie et sa devise issue de la révolution : « Liberté, égalité, fraternité ».
- Sans les fonctionnaires de l'inspection des finances, l'inspection du travail, la police de l'environnement de l'Office français de la biodiversité, il n'y a pas de garantie de nos libertés et de nos droits à vivre et travailler en bonne santé.
 - Sans personnels de justice et journalistes indépendants, il n'y a pas d'égalité citoyenne.
 - Sans chercheur·ses, sans enseignant·es, sans professions culturelles ou professionnel·les de la santé et du médico-social, il n'y a pas de solidarité et de fraternité.

Sous la France de Vichy, Philippe Pétain a fait adopter le statut des juifs, qui leur interdisait d'exercer dans des professions spécifiques, ingénieur·es des Ponts et chaussées, juges, préfet·es, enseignant·es, directeur·ices d'entreprise, rédacteur·ices de journaux, metteurs et metteuses en scène, etc. Quand aujourd'hui le RN prend pour cible les personnes binationales, c'est, sans surprise, dans « les postes les plus stratégiques de l'État » qu'il veut les empêcher d'exercer leurs fonctions... Vieille réminiscence d'un passé qui ne veut pas mourir malgré toutes les tentatives de dédiabolisation.

Cette France gouvernée par l'extrême droite a aussi dissous par décret les syndicats, dont le premier d'entre eux : la CGT. Car si l'extrême droite refuse tout contre-pouvoir et s'emploie à affaiblir les moyens et les personnes qui l'incarnent, son véritable objectif est la destruction de la démocratie sociale !

Face à l'internationale d'extrême droite qui se structure, les Ictam ont un rôle central à jouer et nous devons les organiser.

- Lors des élections législatives, des centaines de milliers d'Ictam se sont mobilisés·es à nos côtés. Sans compter celles et ceux qui ont adhéré à la CGT parce que nos appels étaient clairs.
- En quelques semaines, des dizaines de cadres sup de la fonction publique ont contacté la CGT pour savoir comment faire face en cas d'arrivée au pouvoir du RN.
- Puis plus d'un millier de diplômé·es des grandes écoles ont signé une tribune qui dénonce le positionnement dangereux du Medef sur le programme économique du NFP. Car la menace est désormais clairement alimentée par les grands patrons, qui utilisent leurs capitaux et leur influence pour inonder l'espace public d'idées d'extrême droite.

Le déploiement de l'IA est un exemple sur lequel nous pouvons imposer un projet alternatif et faire reculer l'extrême droite. L'IA utilisée pour perturber les élections, influencer les votes ou décourager l'action collective est portée par les GAFAM ralliés à Trump.

Cette technologie leur donne une puissance et un contrôle, jamais vus sur nos vies. Ils entendent la déployer en s'accaparant les financements, l'énergie et les ressources, au mépris des limites planétaires et de l'intérêt général. Ils refusent toute régulation de sa conception et de son usage, et en France le Medef y voit un moyen d'arrêter le diplôme à vie. Chez Accenture, Amazon, Microsoft... les salarié·es sont menacé·es d'être massivement licencié·es. Or ce sont les Ictam qui produisent l'IA : qui la conçoivent, la développent, la nourrissent, la guident à partir de leur expertise et de leur technicité.

Face à un usage délétère de l'IA par l'extrême droite, la CGT ne reste pas l'arme aux pieds. L'Ugict-CGT a la charge de piloter le groupe de travail confédéral pour outiller les syndicats et faire connaître les premières victoires engrangées par les ingénieurs et cadres de la CGT.

- C'est le cas au SNJ qui a gagné l'interruption de projets d'IA au groupe Moniteur et la mise en place d'une commission d'expertise chez Prisma Media.

- La CGT ATOS se bat depuis plus de deux ans contre le démantèlement de son groupe essentiel pour le maintien de la souveraineté de nos données.
- Dans nos organisations spécifiques, à l'Ufict Métallurgie, dans la Commission départementale du Nord, le déploiement de la journée d'étude confédérale IA a permis de lancer une dynamique revendicative.
- Tout comme le travail fait dans la Commission départementale Loire-Atlantique sur les enjeux numériques à la Digital Week.

Enfin, nous devons agir maintenant pour écrire une autre histoire de l'IA en gagnant, au plan européen et mondial, une directive et une convention OIT sur l'IA au travail.

« Travailler au futur », c'est préparer la réponse aux besoins de demain en s'inspirant du courage et de l'optimisme de nos ancêtres, les militants de notre passé.

Les Ictam nous ont alors montré la voie d'une Résistance possible. Le 17 juin 1940, Frédéric Joliot Curie embarque pour l'Angleterre avec le stock d'eau lourde nécessaire à la recherche nucléaire, pour empêcher les nazis d'accélérer leur programme de construction de la bombe atomique.

Les salarié·es qualifié·es à responsabilité ont apporté leur contribution au programme du Conseil national de la Résistance et à cet inestimable héritage qu'est la Sécurité sociale dont nous célébrons les 80 ans.

Pour opérer sa mise en place, la CGT avait donné une mission précise aux structures spécifiques de l'époque : « Nos syndicats nationaux de cadres et d'ingénieurs, ainsi que le cartel confédéral des cadres et ingénieurs doivent se donner une tâche spéciale. Il s'agit d'un milieu où se sont particulièrement développées les attaques contre la Sécurité sociale ; il s'agit d'un milieu où l'on a en réalité caché la vérité, où l'on a présenté sous un faux jour les conséquences de l'entrée des cadres et ingénieurs dans la Sécurité sociale. Il s'agit de rétablir la vérité et un effort plus considérable doit être tenté par notre cartel des cadres et nos syndicats nationaux dans ce milieu plus réfractaire à la Sécurité sociale que les autres ».



Deux mois après cette intervention, la CGT gagnait la signature de l'accord portant création de l'Agirc, le régime de retraite complémentaire des cadres et assimilés, au terme d'une bataille dont elle a pris la tête, pour garantir aux cadres un niveau de pension qui scelle leur confiance dans le système par répartition.

C'est défendre l'héritage du CNR, que de souhaiter que la hausse des qualifications permise par l'éducation de masse, soit valorisée par et pour l'ensemble de la société.

Le plan Langevin-Wallon de réforme de l'éducation n'a pas été appliqué, mais il a servi de référence en prônant une école qui assurerait « la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, de techniciens, de cadres et de chercheurs indispensables au progrès et à la prospérité économique de notre pays, en même temps qu'elle formerait des citoyens conscients de leur rôle et de leurs devoirs. »

Travailler au futur, à l'aune de ce que furent les ambitions du CNR, c'est aussi prendre en compte cette nouvelle donne, qui ouvre le champ des possibles : la hausse continue de la part des diplômé·es du supérieur qui est un levier pour tout transformer.

Les Résistants ont reconstruit le pays, c'est notre tour de construire une société plus juste et compatible avec une planète aux ressources limitées.

La jeunesse diplômée est éveillée, engagée et consciente des impasses du capitalisme. Les mobilisations contre la réforme des retraites et l'extrême droite ont conduit à une hausse massive des adhésions des jeunes diplômé·es à la CGT.

42 % des nouveaux·elles adhérent·es ont moins de 35 ans et parmi eux une très large proportion sont des Ictam. Partout dans le monde, la génération Z se mobilise. Cette génération, plus diplômée, plus lucide sur les impasses du capitalisme veut se mobiliser pour se défendre :

- Contre la précarité dont leur diplôme ne les protège plus.
- Contre le blocage de l'ascenseur social en amont, et le déclassement salarial en aval, qui sont une rupture du contrat moral que promettait le système méritocratique français



- Contre l'accaparement des richesses par le capital qui se voudrait plus rentable que le travail.
- Mais aussi contre la dette écologique accumulée par les générations précédentes.

Face à la crise climatique ils et elles sont de plus en plus nombreux·ses, souvent très diplômé·es, à déserter, à bifurquer, à se reconvertir par conviction.

À l'image des diplômé·es AgroParisTechs, ils et elles quittent l'industrie ou la finance pour devenir agriculteurs, menuisiers, potiers, maraîchers, ou boulanger bio. C'est parce qu'elle s'indigne à juste titre des conséquences sociales du capitalisme et que ce constat la rapproche de la CGT, que nous devons accueillir cette jeunesse et la convaincre de transformer sa colère en force collective afin d'éviter qu'elle ne se transforme en comportements nihilistes, que notre militantisme CGT réfute.

Grâce à notre culture des débats, nous pouvons transmettre notre vision du rapport de forces et du conflit social, qui nécessite la mobilisation pacifique et de masse, grâce à la syndicalisation. Grâce à notre culture des débats, nous pouvons rendre visible et compréhensible le fonctionnement de la CGT et de sa démocratie interne, dont le seul but

est de réaliser la transformation sociale que toutes les générations attendent. Il s'agit d'une vision syndicale qui refuse l'idée d'une guerre intergénérationnelle comme le disait Georges Séguy : « La jeunesse doit envahir la CGT, non pas pour la transformer contre les anciens, mais avec eux, pour qu'ensemble nous fassions vivre un syndicalisme de combat, d'émancipation et d'espérance ».

Ce que les jeunes diplômé·es attendent de notre syndicat, c'est qu'il lui permette d'agir pour une transformation écologique et humaine du travail contre le racisme, le sexism, le validisme, l'âgisme, les discriminations de genre et d'orientation sexuelle... toutes formes de discriminations, qui accentuent l'exploitation. Ils et elles peuvent ainsi nous aider à faire voler en éclat la frontière stérile entre questions sociétales et sociales. C'est ainsi que notre collectif « Jeunes diplômé·es » a œuvré durant le mandat à la mise à disposition d'un générateur d'enquête sur les violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes, pour que chaque syndicat puisse consulter les salarié·es et mettre leurs directions face à leur responsabilité. Ce désir d'engagement est une chance pour notre organisation. Il s'inscrit dans une histoire longue. Être militant·e à la CGT, ce n'est ni une course de vitesse ni un marathon : c'est une course de relais. Ce que les anciens ont conquis, les jeunes doivent le défendre, ce que les jeunes imaginent, jeunes et anciens doivent le concrétiser, ensemble.

« Travailler au futur, c'est militer en tant qu'Ictam. »

Ce que la CGT attend de ces jeunes c'est qu'ils et elles organisent leurs pairs, plutôt que de se concentrer sur la situation des ouvrières et employées qui n'ont pas besoin des Ictam pour s'organiser à partir de leurs problématiques. Attention, si ces profils d'Ictam qui nous rejoignent ne sont pas orientés vers l'activité spécifique, ils et elles risquent de prendre la place des ouvrières et employées dans la conduite de notre organisation. Notre 20^e Congrès doit être un moment de passage de témoin, pour que chacun et chacune d'entre vous soit en capacité, demain, de transmettre le savoir-faire spécifique dans la CGT.

Travailler au futur, c'est militer en tant qu'Ictam.

C'est-à-dire en assumant ce que nous avons gagné en 2020 dans l'Accord national interprofessionnel sur l'encadrement. Cet ANI définit les critères de l'encadrement tels que nous les portons : au sens large !

La responsabilité est le premier de ces critères. Du fait des postes que nous occupons, nous avons accès à des informations, mais aussi des prérogatives qui nous donnent une responsabilité particulière. Nous sommes à la fois des « vecteurs » et des « victimes » des politiques patronales, coincées entre les exigences des directions et les attentes légitimes de nos collègues, des client·es ou usager·es. Si l'Ugict-CGT revendique des droits, des protections

et une reconnaissance à la hauteur de leurs responsabilités, c'est pour que ce rôle ne soit plus synonyme d'isolement et de souffrance.

Le deuxième critère inscrit à l'ANI est la qualification. Sa reconnaissance est l'une des plus grandes batailles collectives que nous ayons à mener. Car le patronat nie la légitimité de cette qualification pour récupérer les richesses. La définition de la qualification permet d'intégrer, en tant qu'assimilé·es cadres, la quasi-totalité des professions intermédiaires. Ils et elles sont technicien·nes, agent·es de maîtrise, infirmier·es, assistant·es social·es, chef·fes de chantier, etc. 62 % de ces salarié·es sont diplômés du supérieur et sont donc Ictam au sens de nos cahiers revendicatifs, comme ils et elles relèvent du spécifique Ictam au sens de nos statuts confédéraux.

Le spécifique dans la CGT s'est d'ailleurs construit sur la question de la technicité. Il y a 120 ans, le premier syndicat spécifique était celui des dessinateurs de chantier de Saint-Nazaire. Aujourd'hui, les professions intermédiaires sont le socle de l'Ugict-CGT, puisque 55 % des adhérent·es Ictam de la CGT relèvent du deuxième collège ou de la catégorie B. Cette technicité est violemment attaquée par le patronat qui veut les faire disparaître au profit d'une catégorie « non-cadres » en ignorant leurs rôles et leurs qualifications.

Dans l'optique de toujours moins payer le travail, le patronat tire cette catégorie vers le bas et ce faisant écrase d'autant les aspirations des catégories ouvrière·es/employé·es à la progression salariale.

Le troisième critère de l'ANI est enfin l'autonomie. Cette aspiration légitime des Ictam est complètement dévoyée par le patronat, avec une grosse dérive depuis la crise Covid, à coup d'open space et de flexoffice qui les conduisent à fuir les lieux de travail, mais aussi à travers des politiques managériales qui individualisent le rapport au temps de travail, au salaire, à la retraite. Pour rompre l'isolement des Ictam, la CGT a décidé de leur garantir des espaces d'expressions où ils et elles pourront exprimer leur vécu au travail, leurs besoins et leur mal-être, sans autocensure. C'est le cadre spécifique qu'on nous demande de construire.

Plus d'Ictam, cela doit-il se traduire par moins de spécifique ou plus de spécifique ? Les Ictam progressent dans la société, comme dans la CGT. Entre 2021 et 2023, nous sommes passé·es de 110 000 à 132 000 adhérent·es Ictam dans la CGT.

Sur le mandat, l'Ugict-CGT a affilié plus de 10 000 Ictam supplémentaire, nous permettant d'atteindre les 90 000 affilié·es en 2024.

Cette progression historique témoigne d'un intérêt grandissant et d'une confiance confirmée envers notre organisation.

La tentation serait grande de se dire que « parce que les Ictam sont plus nombreux·ses, il n'est pas nécessaire de conserver une activité spécifique », alors qu'au contraire, la prise en compte de la spécificité est cruciale. Elle l'est :

- Pour les Ictam eux-mêmes,
- Pour les ouvrier·es - employé·es
- Et pour la CGT.

Le spécifique n'est pas la loi du nombre ! Cela signifie qu'organiser l'activité spécifique n'est pas moins légitime quand les Ictam représentent 10 %, 30 % ou 90 % des salarié·es d'une même entreprise. Il est nécessaire tout le temps, et, dans la période actuelle, plus que jamais indispensable, pour 3 raisons :

- La première est liée aux enjeux revendicatifs : il ne peut pas y avoir de revendications de haut niveau en mesure de rassembler

tout le salariat, sans analyse spécifique. Nous le constatons, dans certains secteurs où les Ictam sont très majoritaires et où la CGT est animée par des cadres et professions intermédiaires, il arrive que les revendications des Ictam soient mises sous le boisseau, comme si elles étaient moins légitimes, moins « lutte de classes » que celles des autres composantes du salariat.

Le spécifique permet de développer l'exigence revendicative nécessaire pour convaincre tous les travailleur·ses qu'ils et elles sont concerné·es par le hold up du capital.

Par exemple, défendre l'indexation de l'ensemble des salaires sur les prix à l'image de ce que la loi prévoit pour le Smic est un exemple de revendication rassembleuse. Les Ictam ne peuvent pas renoncer à leur part du combat contre le capital !

- Sur le plan de la vie syndicale : il ne peut pas y avoir de vie syndicale saine au sein de la CGT si les ouvrier·es - employé·es perdent progressivement leur place dans les mandats de responsabilité.

Aujourd'hui, sur l'ensemble des actifs de la CGT on compte 3 employé·es ou ouvrier·es pour 1 syndiquée Ictam. Mais dans nos directions syndicales, le plus souvent c'est la proportion inverse.

- Enfin sur le plan de la stratégie syndicale : il ne peut y avoir demain de mise à l'arrêt de l'économie, si nous ne sommes pas présent·es dans les lieux où se prennent les décisions. Au regard de la place que les Ictam occupent dans les sièges des grands groupes, du CAC 40, du SBF 120, mais aussi dans les administrations centrales, dans les directions des grandes collectivités territoriales, ils et elles font l'objet de toutes les attentions du patronat... et de la CGT !

Notre syndicat n'a pas de temps à perdre : nous avons besoin tout de suite qu'ils et elles soient à la tâche pour organiser leurs pair·es.



Quand les Ictam CGT construisent des syndicats spécifiques, nous observons plus de syndiquées, plus de candidat·es sur les listes dans leurs collèges, de meilleurs résultats aux élections et un engagement plus important dans nos actions.

Cette construction est un cercle vertueux qui permet de démultiplier les plans de travail, les campagnes spécifiques, de faire adhérer et d'impliquer nos syndiqué·es Ictam, de mener une politique des cadres et de tenir des formations syndicales spécifiques. Il permet aussi de nourrir les débats de nos congrès.

Des syndicats spécifiques plus nombreux nous permettraient de bousculer le sponsoring patronal de la CFE-CGC.

- La CFE-CGC compte 10 000 bases syndicales où se répartissent 170 000 adhérent·es (retraités inclus), c'est moins que le nombre d'Ictam (retraité·es inclus) que nous comptons dans la CGT.
- Au cycle 4 de représentativité, la CFE-CGC a recueilli plus de 600 000 voix sur les collèges Ictam, quand la CGT en a recueilli plus de 450 000.

- La CGT a plus d'un siècle d'histoire de syndicalisme spécifique mal connue, la CFE-CGC, c'est 80 ans de syndicalisme catégoriel largement médiatisé.

La CGT est l'une des premières organisations syndicales de l'encadrement. Ce qui nous empêche d'être premier c'est le défaut d'organisation qui nous permettrait de dépasser les 600 000 voix de la CFE-CGC. La force des syndicats est décuplée quand ils sont organisés et coordonnés. L'Ugict-CGT au national ne peut pas à elle seule coordonner quelques centaines de syndicats spécifiques, et encore moins les 130 000 Ictam actif·ves syndiqué·es dans les 30 000 bases CGT. C'est une question d'efficacité ! Les Ufict sont les actrices essentielles pour travailler la spécificité dans les professions. Elles ne concurrencent pas leurs fédérations, mais les aident à identifier et maîtriser les enjeux, puis à construire et impulser l'activité.

Au sein de l'Ugict-CGT, nos Ufict contribuent par leurs travaux à notre « course de relais ». Sur le forfait jours par exemple, ce sont les batailles menées par l'Ufict Métallurgie dans les années 1990, puis la transmission de leur savoir-faire à toute l'Ugict-CGT qui a permis de construire notre campagne sur la réduction du temps de travail, un générateur d'enquête et une journée d'étude. Ce travail est désormais repris, amplifié, développé par d'autres Ufict avec des outils comme le « bénévolamètre » de l'Ufcml Cheminots.



Le travail de fond mené par les Ufict nourrit ensuite l'activité des commissions départementales. Sur le management, par exemple, c'est la dynamique portée par l'Ufict Services publics et l'Ufmict Santé - Action sociale et le long travail de fond mis en œuvre au sein de l'Ufict Métallurgie qui permet que l'Ugict-CGT organise des journées d'étude dans la Commission départementale d'Ille-et-Vilaine, et dans les Unions départementales de l'Isère et de la Côte-d'Or. Ce sont aussi des camarades des Ufict qui souvent s'impliquent dans leur territoire et permettent comme dans le Nord, la relance de la Commission départementale 59 qui met en œuvre son plan de travail défini lors d'une conférence en 2024.

Sur la question électorale, quand les syndicats en ont besoin, les structures spécifiques ont un rôle essentiel. À l'image de ce qu'a fait l'Union fédérale des cadres de la Fapt en démultipliant la formation « Gagner les élections dans les 2^e et 3^e collèges » au sein des groupes Orange et La Poste. L'Ugict-CGT est une chaîne vivante de solidarité et de coopération nourrie par ses militant·es et organisée concrètement par ses structures.

Nous fêterons les jalons importants de cette chaîne et de son histoire durant le mandat avec dès cette semaine, les 50 ans de l'UFC de la Fapt, mais aussi en décembre les 40 ans de l'Ufict Services publics, ainsi que les 25 ans de l'Ufict Mines-Énergie qui a succédé à son Groupement national cadres (GNC) créé il y a 88 ans. Puis notre média Options fêtera ses 60 ans durant le prochain mandat !

Nous vous proposons de consacrer les quatre prochains jours à la construction collective d'une vision émancipatrice du travail.

Face à la financiarisation de l'économie mondiale et face aux stratégies industrielles et sociales désastreuses qu'elle engendre, nous devons et pouvons organiser les cadres et professions intermédiaires pour enrayer les stratégies du capital.

Nous proposons d'une part de lancer une campagne sur la définanciarisation des entreprises, avec une initiative nationale. Et d'autre part de travailler à renforcer les liens entre les mandaté·es du spécifique au sein des instances internationales de leurs groupes, pour être en capacité d'intervenir sur leurs stratégies et proposer des alternatives.



La relocalisation de la production industrielle doit être placée au centre de ces stratégies, à la fois pour répondre aux enjeux climatiques et pour protéger les emplois en France et en Europe. La démarche construite avec le Radar permet de rendre possible cette relocalisation de la production.

Nous proposons de développer des outils similaires pour permettre aux syndicats et aux Ictam de reprendre la main sur les problématiques centrales qui les concernent, comme les enjeux de formation tout au long de la vie, et de recherche et développement.

Dans le mandat, nous organiserons plusieurs initiatives pour remettre en lumière ce secteur essentiel dans lequel les diplômes n'ont jamais été aussi peu reconnus.

En matière de conditions de travail, tous les voyants sont au rouge. Stress, burn-out, suicides et démissions sont en augmentation. Symptômes d'une crise structurelle profonde issue d'un capitalisme à bout de souffle, en quête de rentabilité et d'une organisation du travail tournée vers la recherche d'économie, au dépend de la santé des travailleur·ses.

Dans la mise en œuvre de ces politiques patronales, on retrouve deux éléments essentiels

nécessaires à leur développement et auxquels nous devons répondre.

En premier l'importance des manager·es : ce sont les manager·es, qui sont chargé·es d'appliquer la cure d'amaigrissement imposée par le patronat. La CGT les organise dans son Ugict pour qu'ils et elles puissent contribuer, au même titre que les autres salarié·es à la construction d'un management alternatif.

En second, ce sont les outils numériques qui sont aujourd'hui au cœur de la stratégie patronale de recherche permanente d'optimisation du « coût du travail ». Qu'il s'agisse du télétravail ou du management algorithmique sous contrôle de l'IA, la technologie est omniprésente. La CGT et son Ugict visent à ce que les ICTAM bénéficient des formations et des outils pour les aider à organiser le travail à distance. Pour l'IA, nous proposerons aux syndicats la création de consultations des salarié·es adaptables à leur périmètre d'activité, afin qu'ils puissent enclencher la bataille revendicative pour maîtriser la technologie et préserver la santé mentale et physique des salarié·es.

« Travailler au futur, c'est plus de sécurité sociale, et moins d'extrême-droite ! »

Enfin, parce que l'IA ouvre aussi un nouveau débat sur le partage des gains de productivité et donc sur la réduction du temps de travail et le financement de la protection sociale, nous proposons de poursuivre notre campagne pour la Réduction du temps de travail en produisant des outils pour définitivement mettre fin au discours patronal qui assène : que nous ne travaillons pas assez !

Face à l'offensive patronale contre nos salaires, nos qualifications et, in fine, nos retraites, nous proposons de débuter le mandat par une bataille sur la transposition de la directive européenne relative à la transparence salariale, avec, des Rencontres d'Options, mais aussi, des outils pour les syndicats.

Le 8 mars 2026 sera l'occasion de remettre sur le devant de la scène le principe du « salaire égal pour un travail de valeur égale ».

En 2026, l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) publiera une étude sur les professions intermédiaires, qui nous permettra de définir avec les organisations les priorités et les enjeux de renforcement de la CGT.

Nous pourrions ainsi nous inscrire dans la campagne confédérale « Urgence salaires » afin d'aider les syndicats à gagner des hausses générales de salaire, en pourcentage.

Gagner ces batailles requiert de renforcer l'unité syndicale au niveau de l'entreprise, comme au niveau national, comme nous nous y employons avec le stage coconçu avec la FSU et la FERC sur les classifications et les qualifications.

Pour gagner sur les retraites, nous devons continuer à mobiliser contre les 3 piliers de la doxa patronale :

- Bloquer à 14 % du PIB le financement de notre système par répartition alors qu'il en faudrait 20 %
- Remplacer la répartition « à prestations définies » par la répartition « à cotisations définies » dans laquelle le niveau des pensions n'est plus qu'une variable d'ajustement



- Le tout pour, in fine, imposer la capitalisation alors que 2/3 des Ictam ne veulent pas épargner pour leurs vieux jours sur les marchés financiers, trop volatils

Les prochains budgets de la Sécurité sociale, et la renégociation de l'accord Agirc-Arrco en 2027, pourraient être l'occasion de mener une campagne d'ampleur pour défendre le relèvement du niveau des pensions et la prise en compte des années d'études.

Nous avons pour cela des points d'appui : la forte lucidité en matière de retraites, les enseignements de la mobilisation de 2023 et les premiers reculs que le gouvernement est contraint de nous concéder.

Mais aussi, nous avons la volonté des Ictam d'en découdre pour défendre leurs droits : pour préserver notre système de protection sociale 7 Ictam sur 10 sont prêt·es à se mobiliser, par la pétition, la manifestation ou la grève. 1 sur 3 est prêt à se syndiquer.

Travailler au futur c'est plus de sécurité sociale, et moins d'extrême droite !

Face à l'extrême droite les digues sautent les unes après les autres, y compris au sein de notre composante du salariat. Nous proposons de travailler à...l'anticipation des prochains rendez-vous électoraux, à commencer par les municipales en mars 2026 et la présidentielle de 2027. Nous proposons aussi de nous préparer à la possibilité d'une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale. Dans ces périodes électorales nous pouvons imposer à l'ordre du jour politique et médiatique les sujets sociaux. Nous pouvons aussi nous assurer que les forces politiques avec lesquelles nous discutons comblent leurs angles morts sur le travail qualifié.

Sur les lieux de travail, nous devrons aiguiser la réflexion de nos collègues sur ce qui, dans les discours, fait infuser les idées d'extrême droite.

Les discours de haine... racistes, antisémites et xénophobes sont au cœur de sa matrice, mais ils s'accompagnent aussi de discours qui condamnent « les assisté·es », tout en s'attaquant aux « élites » accusées de ne pas respecter les attentes profondes d'un peuple fantasmé.



Pour y répondre, l'extrême droite fait appel à la force, à l'autoritarisme, à la verticalité. Comme syndicalistes et salarié·es qualifiée·es conscient·es de nos responsabilités, nous appelons à la démocratie, au travail comme dans la vie.

Travailler au futur c'est rompre avec le Wall Street management et le « pilotage par les chiffres » que même l'Inspection générale des affaires sociales fustige, dans son rapport sur le management à la française.

Travailler au futur, c'est donner toute sa place à la négociation collective, au rapport de forces et à l'intelligence des salarié·es, à commencer par le droit de refus et de proposition alternative que nous portons. Nous proposons de construire une proposition de loi pour obtenir son inscription dans le Code du travail. Nous pourrons pour cela solliciter les syndicats qui ont mené des batailles parlementaires, comme notre syndicat de l'ex-IRSN (Institut de radioprotection de sûreté nucléaire) qui a lutté contre la perte d'indépendance et de professionnalisme induite par la fusion avec l'ASN (Autorité de sécurité nucléaire).

Nous proposons aussi de poursuivre nos travaux sur la protection des lanceurs·ses d'alerte qui sont de plus en plus nombreux·ses à saisir la Maison des lanceurs d'alerte que nous avons co-fondé et dont nous fêterons les 10 ans en 2028. Face à la discrimination syndicale qui est à la fois un enjeu revendicatif et de vie syndicale nous vous proposons de mettre en place un plan d'actions pour mettre fin aux abus et violences contre les militant·es syndicaux·les

Contre la menace d'extrême droite, nous n'avons pas le choix. Il nous faut renforcer notre organisation.

Pierre Sémard, secrétaire général de la Fédération CGT des Cheminots et dirigeant communiste, Résistant fusillé par les nazis, déclarait en 1937 que la syndicalisation des salarié·es qualifiée·es à responsabilité était essentielle face aux dangers de son époque. Il fallait pour lui « empêcher les tentatives du fascisme de dissoudre nos forces et de mettre de son côté les techniciens et les cadres. »

Il est le premier dirigeant de la CGT à avoir intégré 15 000 d'entre eux avec leur structuration du local au national. Alors que ces cheminots cadres faisaient du syndicalisme catégoriel à l'extérieur de la CGT, ils ont pu bâtir les fondations du syndicalisme spécifique de la CGT et bâtir leur union fédérale des cadres et maîtrises.



Nous n'avons pas à avoir honte de cette structuration spécifique que nous construisons depuis près d'un siècle. Ni « CGT bis », ni think tank, nous sommes l'organisation que la CGT nous demande de construire pour unir, mobiliser le salariat et gagner !

Alors, retroussons-nous les manches ! Commençons par être en capacité d'accueillir les Ictam qui adhèrent massivement à la CGT.

Nous proposons de démultiplier le déploiement de notre formation d'accueil pour que ces nouveaux et nouvelles adhérentes sachent tout de suite quels appuis ils peuvent trouver dans la CGT et avant tout ce que cette dernière attend d'eux.

Pour conclure, nous vous proposons de prendre date avec les Ictam pour les prochaines échéances.

Pour ce congrès, nous vous équipons avec, dans vos sacs, une chasuble Ugict et un livret de chants militants. Soyons fier-es de porter le spécifique dans les mobilisations à venir dans lesquelles s'inscrit la CGT.

- La première date tombe le lendemain de notre congrès, le 22 novembre contre les violences sexistes et sexuelles. Ce sera le moment pour

nous de dénoncer les coupes budgétaires subies par les associations féministes et d'exiger des directions qu'elles mettent en place de la prévention.

- Ensuite, les manifestations du 29 novembre pour la paix et la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Ce sera l'occasion d'exiger l'application des décisions immédiate de l'ONU, y compris celle de cette nuit. Dans un second temps, nous nous inscrirons dans la démarche initiée par la CGT pour soutenir la reconstruction de Gaza et nous pouvons le faire concrètement à partir de nos savoir-faire professionnels... et d'une collecte pour l'UNWRA.
- Profitons du début d'année pour faire des temps de convivialité pour nous permettre de retrouver nos syndiqué-es et ceux à venir.
- La grève du 2 décembre à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires est l'occasion de remettre sous pression le débat budgétaire et de continuer de porter l'exigence de l'abrogation de la réforme des retraites.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très beau 20^e Congrès de l'Ugict-CGT.

Vive la CGT et son Union générale des ingés, cadres, techs !

